

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquante-huitième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 26 janvier 2011, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Doctorat honorifique.

Résolution CFSPD-2010-2011-470

ATTENDU la recommandation du Département des sciences juridiques;

ATTENDU la demande faite par le doyen et l'acceptation du candidat;

ATTENDU le rôle décisif du professeur Duncan Kennedy dans le développement des « critical legal studies »;

ATTENDU la carrière exceptionnelle du professeur Duncan Kennedy;

ATTENDU l'importance et la qualité des travaux réalisés par le professeur Duncan Kennedy;

ATTENDU la renommée du professeur Duncan Kennedy non seulement dans le domaine des études juridiques mais également dans le domaine des sciences sociales;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal l'octroi d'un doctorat honorifique au professeur Duncan Kennedy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 26 janvier 2011

Jean-Pierre Beaud
Doyen